

Archives départementales de Seine-et-Marne

— ACTION ÉDUCATIVE, EMPIRE NAPOLÉONNIEN —

ENSEIGNER LE PREMIER EMPIRE : DES SOURCES EN SEINE-ET-MARNE

Des ressources inédites pour la classe proposées le Château de Fontainebleau et des Archives départementales de Seine-et-Marne.

Chers professeurs,

Au cœur de cette année 2021 de commémoration du bicentenaire de la mort de Napoléon ¹^{er}, empereur des Français, le Château de Fontainebleau et les Archives départementales s'associent pour vous proposer un outil pédagogique destiné à l'enseignement du Premier Empire au collège et au lycée.

Constitué de sources inédites au service de la classe, ce dossier offre à l'étude des enseignants et élèves des documents et des œuvres concernant la Seine-et-Marne pour ancrer localement l'histoire du Premier Empire.

Les documents seine-et-marnais ne rendent pas compte de l'ensemble des aspects de l'histoire du Premier Empire. Ces documents témoignent à un instant donné de l'histoire : le professeur ne devra pas oublier de prendre avec ses élèves le recul nécessaire pour analyser cette période.

D'un point de vue pratique, ce dossier exclusivement numérique pourra ainsi être utilisé en classe par l'enseignant ou à la maison par l'élève grâce aux clichés en haute définition, leurs descriptions et les pistes pédagogiques proposées pour chaque document ou groupe de documents.

Nous espérons que ces ressources vous permettront d'enseigner le Premier Empire de façon renouvelée et d'éveiller la curiosité de vos élèves pour cette période.

Bonne rentrée,

Le Château de Fontainebleau et les Archives départementales

Dossier réalisé en septembre 2021





> Introduction

1. [Napoléon et le pouvoir : un régime autoritaire](https://archives.seine-et-marne.fr/fr/napoleon-et-le-pouvoir-un-regime-autoritaire)(<https://archives.seine-et-marne.fr/fr/napoleon-et-le-pouvoir-un-regime-autoritaire>)
 2. [Une société en mutation](https://archives.seine-et-marne.fr/fr/une-societe-en-mutation)(<https://archives.seine-et-marne.fr/fr/une-societe-en-mutation>)
 3. [Napoléon et l'Europe](https://archives.seine-et-marne.fr/fr/napoleon-et-leurope) (<https://archives.seine-et-marne.fr/fr/napoleon-et-leurope>)
- > [Conclusion : La mémoire napoléonienne, entre légende et contestation](https://archives.seine-et-marne.fr/fr/la-memoire-napoleonienne-entre-legende-et-contestation)(<https://archives.seine-et-marne.fr/fr/la-memoire-napoleonienne-entre-legende-et-contestation>)

Introduction

Général révolutionnaire auréolé de ses victoires en 1796, les champs de bataille d'Italie sont pour Napoléon Bonaparte le terrain d'apprentissage du pouvoir : organisation de l'administration civile, réquisitions, confiscations et levées d'impôts, négociation de traités de paix en toute autonomie lui apprennent à gouverner. En 1799, il brille face à la seconde coalition et se porte garant de l'ordre républicain, s'attirant ainsi les sympathies de différents milieux.

Le **coup d'état militaire du 18 brumaire an VIII** (9 novembre 1799) **marque sa conquête du pouvoir en France**. Le nouveau maître de la France déclare alors : « La Révolution s'est faite selon les principes qui l'ont commencée . Elle est finie ». Mais comment finir la Révolution sans la trahir ? Comment la canaliser ?

Par cette manœuvre autoritaire, **Napoléon instaure un régime politique inédit en France, le Consulat, mélange de dictature de salut public et de retour discret aux formes monarchiques traditionnelles**. Porté au pouvoir par un espoir de paix extérieure et de « *réconciliation nationale* », il devient Premier consul d'une France au bord de la guerre civile et menacée sur ses frontières par une coalition de puissances européennes. Il cherche aussitôt à consolider et institutionnaliser les acquis jugés les plus fondamentaux de la Révolution française. Il essaye en même temps de marquer, par une politique d'ordre dans laquelle « *le pouvoir vient d'en haut* » (Sieyès), la fin de l'anarchie civile qui avait caractérisé la décennie révolutionnaire. Mais la Constitution du Consulat ne lui a donn

é que dix ans : pour se maintenir au pouvoir, il fait adopter par plébiscite le Consulat à vie, avec une modification constitutionnelle. Bonaparte rattache alors la souveraineté nationale à sa propre personne. C'est de nouveau un plébiscite, en 1804, qui confirme **la proclamation de l'Empire** et lui confie le pouvoir suprême sous le titre de Napoléon I^{er}, « *empereur des Français* ».



Documents

Document 1. La Seine-et-Marne au début de l'Empire



Cette carte aquarellée représente le Département de Seine-et-Marne en 1795. Les départements sont créés en France en 1790. Leur création est un des changements apportés par la Révolution française. Elle remplace le découpage administratif du territoire d'Ancien Régime : une superposition confuse des pouvoirs royaux, seigneuriaux et religieux. Le Premier Empire a conservé ce nouveau découpage qui uniformise l'administration du territoire français.

	1795	2021
NOMBRE D'HABITANTS	296 000 habitants	1 412 516 habitants
SUPERFICIE	5 915 km ²	5 915 km ²
PROPORTION DE LA POPULATION D'ILE-DE-FRANCE	21,8%	11,5%
NOMBRE DE CANTONS	37	23



1. Carte représentant le Département de Seine-et-Marne, 1795 (AD77, 1F1202)

©ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE SEINE-ET-MARNE



1. Détail de la carte (AD77, 1F1202)

©ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE SEINE-ET-MARNE

Document 2. Un apaisement sous conditions



Les lois révolutionnaires conduisent une partie de la noblesse et du clergé à s'exiler dans les pays voisins afin d'échapper à leur application. Celles-ci peuvent les contraindre à la prison voire la mort s'ils refusent de renoncer à leurs privilèges. Leurs biens leur ont été confisqués et une partie est vendue comme « **biens nationaux** » (<https://archives.seine-et-marne.fr/fr/glossaire-premier-empire>). Ce certificat émanant de la Préfecture du département de Seine-et-Marne en est l'exemple. Il autorise Jacques Marie François de La Béraudière à rentrer en possession de ses biens à son retour en France. Il avait **émigré** (<https://archives.seine-et-marne.fr/fr/glossaire-premier-empire>) à l'étranger. P

our pouvoir bénéficier d'une suspension de ces sanctions à la fin de la Révolution, il faut prêter un serment de fidélité à la Constitution et prouver n'avoir aucun lien avec « les ennemis de l'Etat » soit ici « les puissances étrangères » auprès desquelles Jacques de La Béraudière avait trouvé refuge.



2. Certificat d'amnistie pour fait d'émigration au profit de Jacques Marie François de La Béraudière, page 1 (AD77, 303F1)
©ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE SEINE-ET-MARNE



2. Certificat d'amnistie pour fait d'émigration au profit de Jacques Marie François de La Béraudière, page 2 (AD77, 303F1)
©ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE SEINE-ET-MARNE



2. Transcription du certificat d'amnistie pour fait d'émigration au profit de Jacques Marie François de La Béraudière (AD77, 303F1)
©ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE SEINE-ET-MARNE

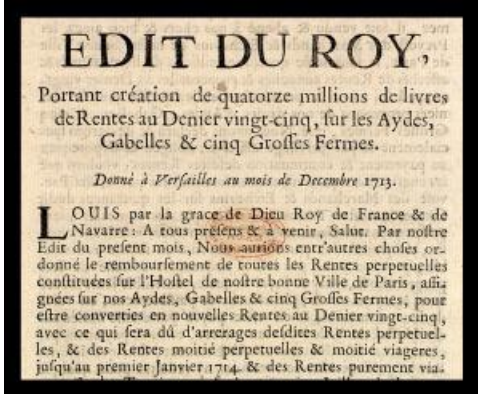
Documents 3 à 5. L'évolution de la titulature du souverain, du Moyen Âge à Napoléon



« Napoléon par la grâce de Dieu et les Constitutions de l'Etat, Empereur des Français, Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin, Médiateur de la Confédération Suisse, à tous présents et à venir, Salut. Savoir faisons que, par devant Maître Jacques François Laurent et son collègue notaires impériaux, résidant en la ville de Meaux, soussignés. »

3. En-tête d'un traité de remplacement passé entre conscrits devant notaire, 25 mars 1813 (AD77, 705F2)

©ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE SEINE-ET-MARNE



4. Edit concernant les rentes sur les aides et gabelles, décembre 1713 (AD77, A1/1)

©ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE SEINE-ET-MARNE



5. Lettres patentes du roi Louis XI affranchissant l'Hôtel-Dieu de toutes impositions, 1466 (AD77, 11HDT/A6)

©ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE SEINE-ET-MARNE

proche par les élèves

À partir du document 1



- La carte permet d'identifier les nouvelles circonscriptions mises en place : département, district, canton. Identifier la façon dont ces divisions sont matérialisées sur la carte. Localiser le chef-lieu du département.
- Déterminer le nombre d'habitants en Seine-et-Marne et le nombre de personnes qui les représentent à la **Convention nationale** (<https://archives.seine-et-marne.fr/fr/glossaire-premier-empire>).
- Comparer avec une carte actuelle de la Seine-et-Marne pour relever les changements et permanences entre 1795 et aujourd'hui.

À partir du document 2



- Déterminer comment et par qui la décision de l'amnistie générale a été prise.
- Rechercher les prérequis nécessaires pour bénéficier de l'amnistie, puis les conséquences de celle-ci.
- Faire réfléchir les élèves sur l'importance et la valeur de ce document pour La Béraudière et la nécessité pour lui de le conserver.

À partir des documents 3 à 5



- Comparer ces trois formules d'en-tête d'actes de souverains français et déterminer les différences entre celles des rois et celui de l'empereur.
- S'interroger sur les raisons pour lesquelles Napoléon s'inspire des formules utilisées par les rois de France.

À partir des documents 1 à 5



- En quoi peut-on dire que le Consulat met fin à la Révolution ?
- Que disent ces documents de la Révolution et de ses suites ?



Première partie : Napoléon et le pouvoir : un régime autoritaire

OUTILS

[Glossaire](#)

[Ressources en ligne sur le Premier Empire](#)